BnF Gallica

Lectures pour tous : revue universelle et populaire illustrée

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Lectures pour tous : revue universelle et populaire illustrée.
1914-10-24.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Un petit héros alsacien : Les derniers moments du boy-scout Theophile Jagout, fusillé par les Bavarois pour n'avoir pas voulu dénoncer des Français cachés dans une maison de son village. — Composition de Dutriac.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

paternelle, il décida tout à coup de tâter de l'infanterie. Il devint pioupiou, reçut le baptême du feu vers Altkirch, monta jusqu'à Mulhouse, puis, déclarant qu'on ne voyait plus assez de Prussiens, il suivit les artilleurs qui passaient.

Les artilleurs, comme les fantassins, l'accueillirent gentiment et le campèrent sur un cheval. Il était sans doute né cavalier, car il s'y tint aussi solidement qu'un élève de Saumur. Il assista pendant quelques jours à la chasse aux aéroplanes. Toujours le nez en l'air, à ne pas voir grand'chose, cela l'ennuyait. A Noailles, il rencontra le 3e hussards; le costume lui plut, il lâcha l'artillerie et depuis le petit cavalier s'est couvert de gloire : il a tué beaucoup de Prussiens, a pris à lui seul quatre chevaux, et son peloton est fier de lui. Il a résolu son problème : il restera hussard.

Même vaillance chez le petit André Guédé, dont M. Fernand Engerand, sénateur du Calvados, a raconté en ces termes la belle conduite :

« Au cours des opérations préparatoires de notre belle victoire de la Marne, le village de Neuilly-en-Thelle (Oise) dut être évacué. Le ... régiment d'infanterie passait par là. Le jeune André Guédé, âgé de 12 ans, dit à sa mère : « Je veux suivre les soldats », et il accompagna le régiment.

« Le sous-lieutenant Grivelet, de la 10e compagnie, prit l'enfant avec lui; le petit André s'attacha à son officier; durant les trois jours du combat de Bouillancy, il resta à ses côtés, sur la ligne de feu, et ne le quitta point sous un ouragan ininterrompu de mitraille.

« L'enfant n'eut rien, mais le sous-lieutenant fut assez grièvement blessé, le troisième jour de combat. Sous le feu, André Guédé aida son officier à gagner l'ambulance; il lui prit son sabre, son revolver, ses cartes, sa musette avec, en plus, le casque d'un officier allemand.

« Pendant trois heures, l'enfant courut derrière la voiture qui, d'ambulance en ambulance, portait le lieutenant Grivelet à la gare d'évacuation. Il se glissa dans le train des blessés, et, le 10 septembre, il arrivait avec son officier à l'hôpital de Riva Bella (Calvados), où il est actuellement. »

Il ne faut pas s'imaginer que l'enfant qui suit le régiment ou qui cherche la bataille ignore le péril, qu'il ne prenne pas au sérieux les coups de fusil, la mitraille ou les obus, il a au contraire une parfaite notions du danger qu'il court, et il y fait face parce qu'il a le cœur bien attaché. Gustave Chatain ne pense pas autrement.

Petit garçon de ferme, il se mêla, au début de septembre, aux chasseurs alpins qui allaient combattre sur la Marne. Il s'attira tout d'abord leurs bonnes grâces en faisant leurs commissions, et il ne tarda pas à obtenir d'eux un fusil... et une baïonnette!

Il amusait la compagnie par son bagout, son air déluré, sa vantardise...; mais à la première rencontre il la stupéfia! Au moment où le clairon sonnait la charge, ses camarades ne le voient-ils pas qui chargeait avec eux, au premier rang!

De la Marne, il passa sur l'Aisne en se mettant aux trousses des Allemands. Il trouvait que « ça allait tout seul! »

Malheureusement, ce bel élan fut un moment arrêté à F... où il reçut une balle dans l'épaule.

Soigné à Paris, il fut choyé, il reçut des visites, il fut interviewé!

Un lieutenant, raconte un de nos confrères, lui a apporté, avec les félicitations des officiers de Paris, un uniforme d'enfant de troupe.

« Vous voyez, ma sœur, dit-il à celle qui le soigne, qu'on m'attend sur le front: j'ai une tenue, maintenant. »

Il fallut bien lui céder. Son père est venu le chercher pour le conduire à la Place, et comme, pour le taquiner, quelqu'un lui disait qu'on le jugerait trop petit, il haussa les épaules :

« Une blessure, c'est comme la soupe, ça grandit, » répondit-il.

MORTS POUR LA PATRIE.

Croyez-vous que, si l'occasion nette, précise, de mourir pour son pays s'offrait à Gustave Chatain, ce petit bouvier de Senlis aurait une hésitation? Il ferait son devoir et se ferait tuer en blaguant.

D'ailleurs la France de 1914 a déjà ses enfants-héros morts pour la patrie. Nous en connaissons au moins trois dont la fin tragique est à la fois un honneur pour notre pays et une honte pour l'Allemagne, et ces admirables dévouements ne peuvent être mis en doute, puisque ce sont des documents allemands qui nous les ont révélés.

Au fond d'une vallée, à trois kilomètres de Sainte-Marie-aux-Mines — raconte un général bavarois, dans un procès-verbal ramassé en Alsace — se trouve le village de La Burgonde.

Les Allemands venaient d'y pénétrer, et ils y avaient été accueillis par quelques coups de fusil, lorsqu'un jeune garçon, Théophile Jagout, sortit d'une maison.

« Y a-t-il quelqu'un dans cette demeure? questionna un officier.

— Personne, » répondit Théophile Jagout.

Les Bavarois continuèrent donc leur marche, mais à peine étaient-ils arrivés devant le logis qu'une dizaine de très bons tireurs les accueillirent par un feu nourri.

La maison fut vite prise et brûlée, les tireurs furent massacrés, et Théophile Jagout arrêté.

« Savais-tu, demanda le général, que des personnes étaient cachées dans cette maison que tu déclarais vide.

— Oui, » répondit le jeune Alsacien sans trembler.

Le soir même le petit brave était fusillé à Bergheim devant les troupes et la population.

Peut-on croire que les bourreaux rendirent justice à la belle attitude de leur victime? Non. Lisez cette lettre qu'un sous-officier allemand a écrite à sa famille :

« Un traître vient d'être fusillé, un jeune Français appartenant à l'une de ces sociétés de gymnastique, éclaireurs ou boy-scouts, qui arborent des rubans tricolores, un pauvre gamin qui, dans son infatuation, s'était mis en tête d'être un héros. Notre colonne passait le long d'un défilé boisé. Il y fut pris, et on lui demanda s'il y avait des Français dans le voisinage. Il refusa de donner aucune information. Cinquante pas plus loin, une fusillade fut dirigée sur nous de l'épaisseur du bois. On demanda au prisonnier en français, s'il avait eu connaissance que l'ennemi fût dans la forêt. Il ne le nia point. Il se dirigea d'un pas ferme vers un poteau du télégraphe, il s'y adossa, la verdure d'une vigne derrière lui, et il reçut la volée du peloton d'exécution avec un fier sourire sur le visage. Le misérable petit poseur! »

Dans cette lettre odieuse, se dévoile toute la bassesse de l'âme allemande.

Nous aurions aimé à écrire ce nom près de celui d'Emile Desprès, le petit galibot (ouvrier mineur) de Lourches, dont la mort ne fut pas moins émouvante et magnifique.

LE BENJAMIN DES CHASSEURS À PIED.

Deux mois de campagne, une blessure, tels sont les états de service d'Emile Bigarré, qui n'a que quinze ans et demi. Le général Galliéni le félicita lorsqu'il passa en revue les Boy-scouts parisiens.

Lourches est un bourg situé dans le Nord, près des mines de Dourchy. Les Prussiens, arrivés la veille, sont là buvant, pillant, brûlant, suivant leur habitude.

Dans un coron où, dans un coin, gît un soldat français, un sergent, grièvement blessé, quelques officiers allemands, ivres, malmènent et injurient la maîtresse du logis.

La scène dure trop longtemps, et le sergent exaspéré se soulève péniblement, saisit un revolver, fait feu et tue un lieutenant.

Aussitôt le malheureux blessé est traîné sur une petite place où, on ne sait sous quel prétexte mensonger, quinze mineurs vont être fusillés. Brutalement, on le jette contre un mur, et avant que son tour ne vienne, il va assister à l'exécution des autres.